MOLENBEEK LAÏQUE

REVUE D'INFORMATION ET DE LIAISON DES
AMIS DE LA MORALE LAÏQUE DE MOLENBEEK
Périodique bimestriel ALD (ne paraît pas en juillet et en août)
N° 258 mai-juin 2019

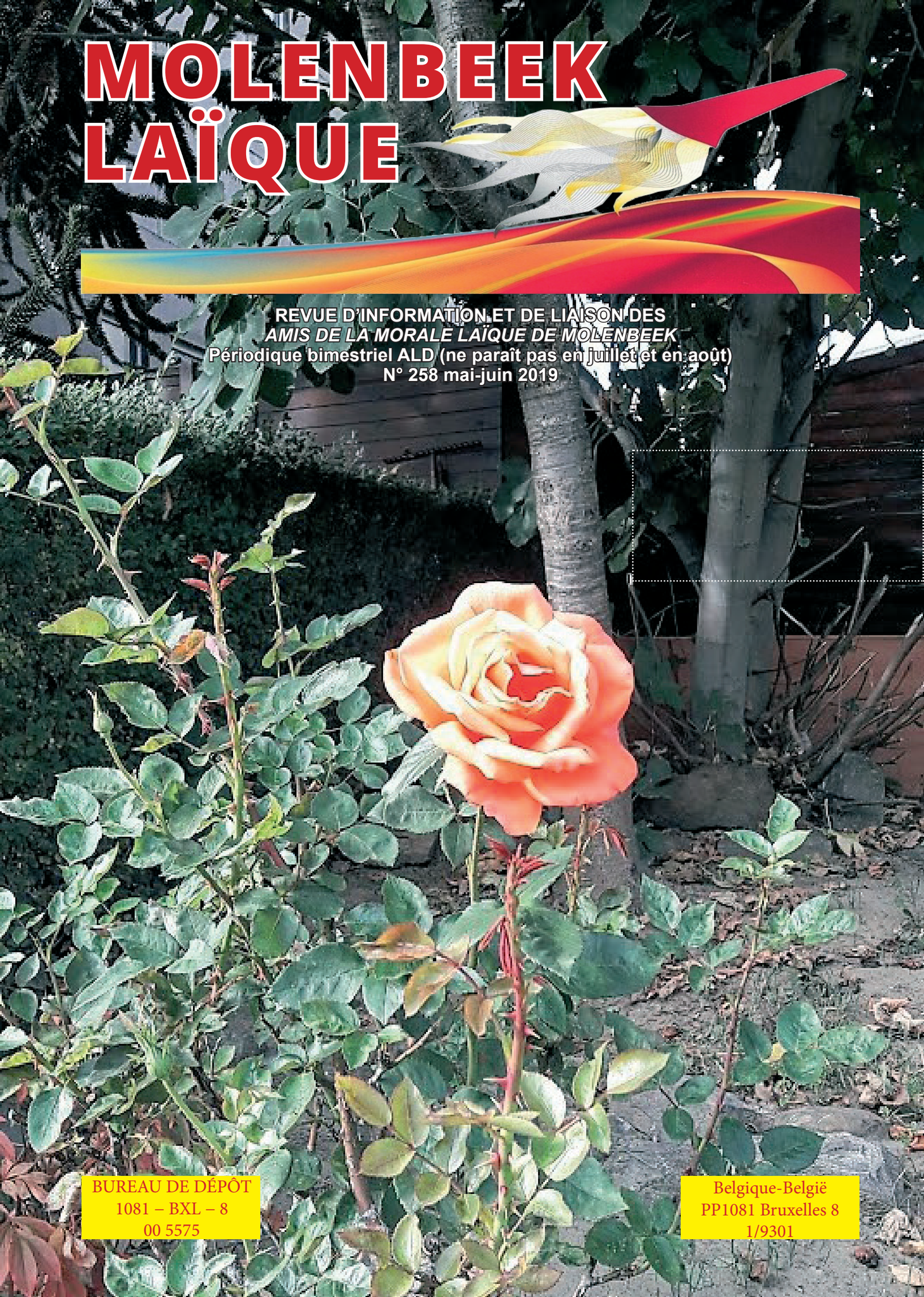

BUREAU DE DÉPÔT
1081 – BXL – 8
00 5575

Belgique-België
PP1081 Bruxelles 8
1/9301

SOMMAIRE

Agenda 2019-2020 – « Demandez le programme »	page	2
Note éditoriale : L'été est là, malgré tout…	page	3
Vivre la laïcité à Molenbeek... Et ailleurs	page	4
La violence et la fin de l'histoire	pages	5-6
L'église catholique romaine : l'heure de vérité !	pages	6-7
Le paradoxe du progrès régressif	pages	8-10
Petite anthologie laïque	page	10
La Communication interculturelle : Compétence indispensable pour réussir la diversité	pages	11-12
Petite anthologie laïque (bis)	page	12
« Je ne suis pas raciste mais … »	pages	13-14
Un cours de philosophie et de citoyenneté en Fédération Wallonie-Bruxelles	pages	15-16
Le droit à la paresse… qui libère !	page	17
Colloque de la laïcité - La laïcité, trait d'union entre les citoyens et le politique.	pages	18-20

Couverture : Rose printanière dans un jardin molenbeekois.

MOLENBEEK LAÏQUE est le périodique bimestriel (5 N°/an) des Amis de la Morale laïque de Molenbeek.

Comité de rédaction : Didier Béclard, France Coumont, Betty Wicket, Yvonne Deboone (rédactrice en chef), Hermine Gulhagopian, Roger Thirion.

Editeur responsable et secrétariat : H. Thirion, av. Carl Requette, 37/8, 1080 Bruxelles. Tél. 02/468.57.57

Mise en page et impression : Memogrames éditions – www.memogrames.com

Pour obtenir *Molenbeek laïque* par courriel, envoyez votre adresse à office@aml-molenbeek.be

Consultez notre website : http://www.aml-molenbeek.be/

Demandez le programme 2019-2020
Des Amis de la Morale Laïque de Molenbeek
au Château du Karreveld

Lundi 23 septembre 2019 :
Assemblée Générale

Mardi 15 Octobre 2019 :
Rencontre-débat avec Arnaud de la Croix,
Le pacte avec le diable, de 427 à nos jours,
de Saint-Augustin à David Bowie

Mardi 19 novembre 2019 :
Rencontre-débat avec Carlos Crespo, président du MRAX,
Comment en finir avec Daech ?

Samedi 25 janvier 2020 :
41e Fête de l'Enfant

Samedi 7 mars 2020 :
32e Colloque de la Laïcité

Cotisations 2019

À Molenbeek-Saint-Jean pour 2019, c'est seulement 12 euros qui vous donnent droit au « Molenbeek Laïque », mais aussi au « Morale Laïque » de la Fédération des Amis de la Morale Laïque et au « Bruxelles Laïque Echos » de Bruxelles Laïque

Compte IBAN : BE07 0011 0381 8166
AML-Molenbeek
Avenue Carl Requette, 37/8 - 1080 Molenbeek-Saint-Jean

NOTE ÉDITORIALE

L'ÉTÉ EST LÀ, MALGRÉ TOUT…

C'est une belle et bonne tradition, de lumière et de fraternité que de prendre congé - le temps d'un été - de nos fidèles lecteurs.

C'est l'occasion de leur souhaiter une propice mise à distance géographique ou autre d'un réel que la raison libre exaministe que nous partageons juge très souvent à l'exact opposé de notre humanisme laïque par sa barbarie, par son projet d'en finir avec l'état de droit démocratique, un rien social : ce qui explique notre combat, mais qui nous autorise aussi un petit « adieu aux armes ». Lequel va nous permettre cependant de mieux mesurer l'adversité, d'en mieux discerner les causes, d'en prévoir les évolutions…. Sous le soleil exactement, ne serait-ce que celui de la raison, d'une raison moins sollicitée par l'urgence de la praxis…

Les contraintes organisationnelles de notre revue font que cette note est rédigée sans que nous connaissions les résultats du « méga scrutin » du 26 mai : nous avons déjà évoqué précédemment le douteux conflit qui verra s'y opposer les tenants d'un néo-libéralisme très agacé par les agitations syndicales, et les prises de pouvoir « illibérales », sans que pour autant nous puissions nous interroger sur l'accueil généreux d'un Monsieur Orban aux multinationales gratifiées de cadeaux fiscaux sur le territoire de la Hongrie…

Et chez nous, celles et ceux qui auront pris connaissance des projets de M. Jambon qui envisage d'être premier ministre fédéral auront sans doute été frappés par son discours amène, très respectueux des pouvoirs symboliques du Roi, mais bien décidé d'en finir avec l'index, les allocations de chômage non limitées dans le temps et les libertés syndicales et mutualistes…. Le discours « confédéraliste » serait-il réservé à une partie de son électorat flamingant ?

Un discours qui, en tout cas, n'a pas eu l'air de passionner les collégiens et lycéens de Flandre, de Wallonie et de Bruxelles, rejoints- et voilà une embellie - par les chercheurs, profs et recteurs de nos universités, mobilisés pour la sauvegarde de l'éco-système : ce qui nous amène à souhaiter que très prochainement cette alliance unitaire de la jeunesse contestataire et des intellectuels devienne une donnée politique qui compte…et que notre Mouvement laïque en soit une composante significative.

La saison 2018-2019 de notre AML s'est correctement déroulée : équilibrée, nous voulons dire, réflexive et artistique. En tout état de cause, l'Assemblée générale de septembre(23)devra la juger. Et qui sait ? peut-être verra-t-elle en son sein des affilié(e)s prêts à nous rejoindre au sein d'un exécutif qui en serait ravi.

En attendant la reprise de nos travaux, passez des jours heureux, un rien « à distance », les amis, prêts à reprendre le fil de cette histoire laïque qui ne finira pas, n'en déplaise à d'aucuns….

Roger Thirion (21 avril 2019)

Des informations, de la documentation, des questions sur la laïcité, une assistance morale, une cérémonie laïque... N'hésitez pas à nous contacter.

AML MOLENBEEK
Tél. 02 468 57 57
E-Mail : thirion.gul@skynet.be

FAML
Av. de Stalingrad, 54 1000 BRUXELLES
Tél. : 02/476 92 83 / Fax : 02/ 476 94 35
E-Mail : info@faml.be Site Internet : http://www.faml.be

La saison 2018-2019 s'achève : bien remplie, peut-être un rien trop…comme nous le laissions entendre une relève « jeune » serait bien nécessaire…En l'attendant les très anciens et les un peu moins anciens font le maximum pour faire en sorte que notre AML garde son image : un lieu où la Libre Pensée reste active et debout…

Et, de ce point de vue tant la rencontre-débat avec Mike Roeykens sur les esclavagismes d'hier et d'aujourd'hui, que le Colloque de la laïcité du 10 mars furent, nous pensons, à la hauteur de nos aspirations et de notre public : l'émotion était palpable à l'issue de l'exposé de Mike, une émotion face à un ordre du monde indéfendable… et les débats entraînés par des exposés rigoureux du panel réuni par Gabrièle Lefèvre montraient combien les humanistes laïques sont conscients de vivre une démocratie précaire au sein de laquelle la laïcité qui lui est consubstantielle a le droit et le devoir de s'impliquer radicalement, les yeux grands ouverts sur un réel plus qu'inquiétant. Plus de cent inscrits et présents, une inquiétude politique tout aussi présente, mais aussi une belle complicité fraternelle.

Et des militants fidèles : l'équipe d'Etterbeek, la nôtre (Marc et Nadine entre autres aux commandes des « nourritures terrestres ») les amis de Berchem et d'Anderlecht et, bien sûr, Charles Susanne et son « Comité du Colloque » qui vient de se transformer en ASBL sur les conseils du CAL… lequel pourrait ainsi améliorer une aide fraternelle qui n'a jamais failli.

Le concert de printemps du 30 mars donné par la classe de guitare de notre grand ami Hugues Navez eut finalement lieu salle Reine Elisabeth, et non comme souhaité à la salle La Grange, d'où, bien évidemment, une publicité plus discrète dans la diffusion de l'événement… Mais quel enthousiasme ! Des ovations debout, une vive émotion face à cette formidable complicité entre Hugues et ses étudiants : un moment de lumière très douce qui faisait du bien en ces temps plus qu'incertains. Dans le même ordre d'idées, Hugues pourra organiser son concours national et international annuel à la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale et nous le reverrons bien sûr au « Rodéotrac », le dimanche 16 juin prochain.

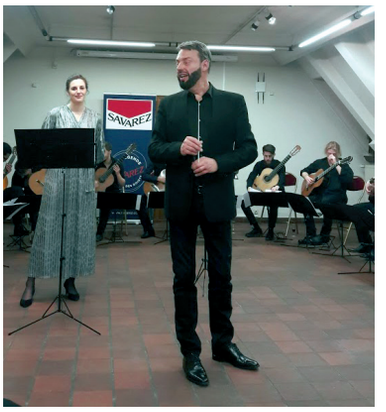

La saison se terminera par la présence de nos délégués aux cérémonies de proclamation et de distribution des prix : entre autres les nôtres, celui de la fraternité humaniste et celui de morale non confessionnelle.

Entretemps, notre public aura pris connaissance des livraisons de mars-avril et de mai-juin, celle-ci, de notre revue Molenbeek Laïque, laquelle, si l'on se fonde sur les « retours », est de plus en plus appréciée pour son libre examen sans complaisance, voire radical s'il le faut.

Nous tenons, terminant cette rubrique, à remercier chaleureusement l'ami Adil responsable du Château et son équipe souriante et généreuse : ce que nous n'avons pas manqué de signaler à Madame la Bourgmestre Catherine Moureaux, dont nous avons apprécié la présence à l'ouverture des travaux du Colloque, ainsi que son intervention décisive pour débarrasser la salle La Grange d'un invraisemblable podium qui compromettait et l'écoute des intervenants et les repas de midi…Un « dysfonctionnement » ?

Consilio, 3 avril 2O19

La violence et la fin de l'histoire

L'Insatisfait

Le 1er décembre 2018, après avoir constaté les violences[1] et les dégradations sur l'Arc de Triomphe, lors de l'Acte II des gilets jaunes, le Premier Ministre français, Edouard Philippe déclarait : « Au risque de paraître vieux jeu, je veux dire combien j'ai été choqué par la mise en cause de symboles qui sont les symboles de la France »[2] ; des propos assez surprenants de la part du premier gestionnaire d'un pays « spécialiste » des renversements symboliques quand on pense à la Bastille de Louis XVI ou aux pavés du Quartier Latin de De Gaulle.

Malgré le passage de Napoléon à Iéna, hier, et le développement continu de l'Esprit comme l'atteste l'actuel très haut classement de la France dans l'Indice du Développement Humain de l'ONU[3], la République Française ne semble pas voir pris encore entièrement conscience de ce qu'elle constitue la totalité ; et les annonces périodiques dans les médias des données statistiques peinent à démontrer avec vigueur « l'être-là » de la liberté, de l'égalité et de la fraternité dans des particularités et des différences pacifiées.

L'affirmation du cadre objectif c'est-à-dire juridique ne semble plus suffire à garantir la reconnaissance et l'acceptation de l'espace dans lequel doivent s'actualiser les principes, plus communément appelés « valeurs », de la République. Elles sont devenues même incompréhensibles pour la grande majorité des citoyens, et un bac+5 ne suffit pas toujours pour les discerner avec clarté. Pour faire un parallèle plus parlant et plus terre-à-terre, la question revient à se demander si l'étiquette d'un camembert, en règle de conformité par rapport aux lois et règlements internationaux, européens et nationaux édictés démocratiquement, est bien démocratique dans la mesure où, en homme sage, l'appréciation de l'excellence de sa texture, de sa couleur et de son parfum passe par la connaissance juste et simple de son origine, de sa composition et de sa fabrication[4].

© Carrefour

Face à la complication généralisée de la société, les uns auront la patience et la vigilance de défendre les idéaux français dans les limites dans lesquelles ils s'inscrivent, reconnaissant ainsi de facto une clôture historique parce qu'il n'y aura plus de nouveau projet et que les nouveaux, décrétés comme nouveaux, ne seront que des modifications, des correctifs, des améliorations ou encore des extensions de celui qui est déclaré comme fini et qui nécessite dans tous les cas de figure de régulières relances pour maintenir la flamme.

Après le passage du grand héros et de quelques grands hommes, cela fait depuis plusieurs décennies que les Français voient défiler des rafistoleurs et saltimbanques de seconde zone qui se contentent de formaliser et reformaliser la prohibition de la violence à l'égard des choses, dans un amas de lois et décrets pour sanctuariser le droit à l'accumulation privée de tout ce qui peut être défini comme des biens matériels et immatériels.Aussi la patience perdue d'une partie significative des Français[5] de ce long, très long tour du manège qui accorde toujours plus de liberté légale aux dominants dans l'accaparement des choses de notre monde a trouvé son chemin naturel dans les actes directs sur des symboles de la France (qui seront suivis en mars par la mise à sac des lieux emblématiques de la consommation des ultra-possédants). Ces événements contestataires sont considérés comme improductifs car ils n'apportent aucune valeur ajoutée et les coûts financiers de la remise en ordre ne sont que des pertes puisqu'il s'agit avant tout de revenir à ce qui était. Ces moments sont réputés être de purs gaspillages incompréhensibles, puisque ces radicaux ne sont ni les propriétaires ni les dépositaires reconnus ou officiels de la symbolique du monument *tagué* alors qu'ils étalaient au grand jour l'incapacité du Président Macron à mettre en œuvre la sortie de ces tours de passe-passe fortement usés comme l'atteste la croissance régulières des abstentions et des votes blancs par une véritable synthèse de la raison, bien aride, et des passions de la vie, bien folles. Le martèlement incessant des chiffres et des faits sur la compétitivité, les dettes massivement socialisées et autres charges de l'éducation et de la sécurité sociale accompagnés d'annonces de réformes divertissantes pour que les citoyens intériorisent la finitude de leur histoire contient avec de plus en plus de difficultés les volontés, pas toujours sages, de croquer la vie dans les idéaux de l'Hexagone dont l'Arc de Triomphe les représente glorieusement.

1 le présent petit texte ne débattra que de la violence matérielle ; la violence corporelle est tout simplement inacceptable.

2 https://www.lepoint.fr/societe/direct-gilets-jaunes-suivez-la-troisieme-journee-d-action-01-12-2018-2275732_23.php

3 http://hdr.undp.org/sites/default/files/2018_human_development_statistical_update_fr.pdf

4 http://www.leparisien.fr/economie/lait-pasteurise-ou-lait-cru-bataille-autour-de-l-avenir-du-camembert-16-05-2018-7718613.php

5 https://www.lemonde.fr/societe/article/2018/11/30/gilets-jaunes-le-point-sur-la-journee-du-1er-decembre-acte-iii-de-la-mobilisation_5390833_3224.html

© Stéphane Mahé/Reuters

Il n'est donc pas étonnant que ce symbole *trahi*, qui célèbre avant tout les victoires militaires de l'Empire, soit le lieu d'une lutte brutale pour se l'approprier et que *« ces violences qui ne bénéficieront d'aucune indulgence »*[6] *sont en fait le refus physique de ce de qui a été établi. Et pourtant, ne méritent-elles pas une double reconnaissance dès lors qu'elles démontrent la capacité des acteurs actifs et passifs*[7] *à aller au-delà de l'actuel excès de conservation simple et béate des choses d'hier et expriment le summum d'un mouvement social dans une société individualiste et individualisée avec la quasi-absence volontaire de revendications collectives concertées et de représentativité. Elles marquent, en fin de compte, la révolte, face « au vieux jeu », de l'Histoire insatisfaite de son Etre pour se forger ainsi un nouvel avenir plus conforme à la plénitude qu'elle s'est définie par l'ensemble des actions sociales.*

6 https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/03/16/il-n-y-a-que-quand-ca-casse-qu-on-est-entendu-recit-d-une-journee-de-violences-des-gilets-jaunes-a-paris_5437197_3224.html

7 https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/03/16/il-n-y-a-que-quand-ca-casse-qu-on-est-entendu-recit-d-une-journee-de-violences-des-gilets-jaunes-a-paris_5437197_3224.html

L'Église catholique romaine : l'heure de vérité !

Jacques Lorrain
26-03-2019

Au 19e siècle déjà et dans la première moitié du 20e, les périodiques et publications diverses de la libre pensée ironisaient volontiers sur les appétits sexuels des gens en soutane. Les caricatures mettant en garde les enfants à l'égard de prêtres aux mœurs pédophiles ou évoquant les « bonnes » relations des nones avec leurs directeurs de conscience étaient déjà légion… et souvent féroces. Évidemment, le monde catholique criait à la diffamation, au blasphème et à l'anticléricalisme primaire.

À la lumière des révélations multiples de ces dernières années quant à une pédophilie fréquente et massive des prêtres catholiques - *pas quelques cas isolés, arbres pourris qui cacheraient une forêt saine et chaste, mais des milliers de cas identifiés !* - mais aussi à la tutelle sexuelle exercée - *traduisez par… viols récurrents !* - par certains prêtres sur des religieuses (*contraintes à avorter en cas de grossesse, malgré le statut de « péchémortel » de cette pratique, puis rejetées, chassées de l'Eglise*…), objets de leurs désirs sexuels dépravés ou encore les meurtres en série d'enfants adultérins dans un couvent de la très catholique Irlande[1]… on en arrive rapidement à la conclusion que les libres penseurs « radicaux » du 19e siècle et des premières décennies du 20e n'avaient qu'un tort quand ils dénonçaient les déviances sexuelles d'une fraction du monde ecclésiastique : celui d'avoir raison trop tôt, en un temps où la collusion des pouvoirs civils et religieux étaient tels qu'une chape de plomb empêchait la justice des hommes de contrarier la/l' (in)justice divine…

Mais les temps changent : désormais, des victimes de ces prêtres pédophiles friands d'enfants de chœur témoignent, portent plainte, s'organisent en association. Des enquêtes sont menées un peu partout et révèlent un phénomène généralisé : au Chili, la justice a identifié 158 cas d'abus sexuels dans les milieux liés à l'Eglise catholique ; aux Etats-Unis, une enquête menée en Pennsylvanie a mis

1 enfants innocents dont les cadavres étaient jetés sans compassion dans un puits sans fond, tandis que leurs mères « pécheresses » - souvent jeunes filles violées - étaient exploitées dans des circonstances relevant de l'esclavagisme

au jour des sévices commis par plus de 300 prêtres prédateurs ; en Allemagne, un rapport de 2017 a révélé qu'au moins 547 enfants du chœur de Ratisbonne avaient été victimes d'abus sexuels entre 1945 et 1992, tandis qu'une autre enquête a démontré que 3.677 enfants avaient été victimes de sévices sexuels commis par des membres du clergé allemand de 1946 à 2014 : des faits longtemps dissimulés par l'Eglise catholique et dont les prêtres coupables ont été protégés… Pour mémoire, en Belgique, le scandale avait éclaté dès 2010, un rapport identifiant un minimum de 300 victimes de prêtres pédophiles dans notre pays.

Des ecclésiastiques sont désormais condamnés pour pédophilie aux quatre coins du monde, jusque et y compris dans l'entourage proche du souverain pontife, tel ce cardinal australien, Georges Pell, N° 3 du Vatican, récemment « remercié » par le pape François, avec 2 autres de ses collègues, car inquiétés dans des dossiers similaires. Et la justice ose aussi, désormais, un pas de plus : des supérieurs hiérarchiques de ces prédateurs sexuels sont aussi condamnés pour avoir couvert ces pratiques illicites et ne pas les avoir dénoncées auprès des autorités judiciaires, sous prétexte que la justice divine suffirait à l'encontre des serviteurs de Dieu en « rupture de chasteté » et en déviance sexuelle… La condamnation du prélat lyonnais Philippe Barbarin - *qui fut, rappelons-le, la figure de proue de l'opposition de l'Eglise française au mariage homosexuel*… - à six mois de prison (malheureusement, avec sursis…) constitue une première étape, minime, mais ô combien symbolique de la nécessaire mise au pas judiciaire et morale de ces « serviteurs de Dieu » qui se croient au-dessus des lois des hommes. Dommage que le pape n'ait pas l'éthique requise dans ce dossier et, moyennant une dialectique jésuitique de haut vol, ose refuser la démission dudit évêque au nom d'une présomption d'innocence, alors même qu'un premier jugement a été rendu explicitement. Au sein même des fidèles, l'incompréhension et la colère montent face à de telles attitudes indécentes de leur chef de file.

Question impertinente valant excommunication[2] : comment qualifierait-on une organisation mondiale dont des milliers de responsables se livreraient à des abus sexuels sur mineur-e-s, à des viols de jeunes femmes par des personnes ayant autorité sur elles[3] , et dont les dirigeants supérieurs dissimuleraient ces faits extrêmement graves et pénalement punissables, falsifieraient les preuves ou en assureraient la destruction… ?

Ne dirait-on pas… «*organisation mafieuse, activité criminelle en bande organisée, traite d'êtres humains, viols sur mineurs*» ? Et ne s'indignerait-on pas de ce que cette organisation criminelle reçoive, qui plus est, de plantureux subsides publics dans tous les pays où elle est implantée ? …Mais on parle du Vatican, de « *notre sainte mère l'Eglise* », d'un pilier moral de notre civilisation judéo-chrétienne…, et pas d'une secte comme la scientologie. Dès lors, dire la vérité tient encore du blasphème, lequel est toujours puni dans plusieurs pays de l'Union européenne.

En tout cas, soyons clairs et fermes : les messes de pardon, les propos gênés de quelques cardinaux et évêques, honteux… que la vérité ait transpiré, les appels du pape à désormais dénoncer ceux que l'Eglise protégeait jusqu'à ce jour… ou les réunions de travail de la curie romaine sur le thème de la pédophilie des prêtres, avec force médiatisation et larmes papales de crocodile, ne peuvent suffire à redonner un crédit moral à cette Eglise homophobe, opposée au mariage pour tous et au droit à l'avortement, sexiste et méprisante vis-à-vis des femmes, et si volontiers proche des régimes conservateurs autoritaires, comme en Hongrie, en Pologne ou au Brésil, une Eglise qui persiste à se croire au-dessus des lois humaines… Et soyons attentifs à ce vacarme… Ce ne sont plus les cloches qui reviennent de Rome, mais les casseroles que traîne désormais cette hiérarchie catholique.

2 totalement inutile, je suis déjà en péché d'apostasie

3 Voir le reportage récemment diffusé par la RTBF et TV5 Monde

Le paradoxe du progrès régressif

Florence Evrard Ed. La Renaissance du Livre - 2018

Yves Kengen[*], 12/09/2018

Yves Kengen est journaliste free-lance, ancien rédacteur en chef du magazine *Espace de Libertés* et auteur, entre autres, de *2050 Odyssée de la Terre* (http://www.bizzline.com/_pdf/ODYSSE_001-009.pdf). Blogueur sur www.entreleslignes.be.

Les médias nous inondent, semaine après semaine, de considérations plus ou moins savantes sur les supposés bienfaits de l'intelligence artificielle. Dans un registre à peine différent, la multiplication des ouvrages, articles et conférences sur le transhumanisme connaît une popularité évidente chez bon nombre de nos estimables contemporains. En tant que libre penseur, ne doit-on pas s'interroger sur le bien-fondé de tels progrès – voir sur la nature même du progrès ?

Bien sûr, les dés en sont jetés. L'intelligence artificielle génère déjà de tels profits que la marche arrière n'est plus possible. Faut-il pour autant admettre comme inéluctable que l'avenir de l'humanité dépendra de l'évolution technologique et non l'inverse ? Face à ce qui tient à la fois de la promesse et de la menace, et au caractère absolutiste de l'évolution qui nous est proposée, bien peu d'acteurs – actifs ou passifs- s'interrogent sur une notion fondamentale : à quel projet de société participons-nous ? Accepter le progrès technologique comme ordre naturel des choses est-il compatible avec les valeurs d'humanisme que nous défendons ?

Stephen Hawking, le célèbre astrophysicien, n'hésitait pas à dire, dès 2014, que « Le développement d'une intelligence artificielle pourrait signer la fin de l'humanité »[1]. C'était à peine hier. Il n'est pas le seul. Elon Musk, fondateur des voitures électriques Tesla et peu suspect d'être un dangereux récessionniste, lui emboîte le pas en soulignant le risque que des machines « superintelligentes et potentiellement incontrôlables feraient peser sur l'humanité », allant même jusqu'à affirmer que leur danger dépasserait celui de la bombe atomique. Le même Elon Musk a financé à hauteur de 10 millions de dollars le « Future Of Life Institute », qui cherche à diminuer les « risques existentiels » liés au développement des technologies. Un professeur de physique à l'Université de Sheffield, Richard Jones, a pour sa part déclaré que « le transhumanisme est un système de croyances, qui tient davantage de la religion que de la science ».[2] Plus étonnant encore : les principaux promoteurs de l'intelligence artificielle que sont les GAFAM[3] ont, eux aussi, fondé une association de prévention des risques, le « Partenariat pour que l'intelligence artificielle profite aux gens et à la société »[4]. Or, nul n'ignore que les sociétés qui forment le GAFAM n'ont pas pour finalité le bonheur du genre humain. Comment dès lors s'y retrouver ?

C'est à une réflexion sur ce qui constitue l'essence même de l'avenir de l'humanité que cette problématique nous mène aujourd'hui.

Et tant pis pour les inadaptés

Les thuriféraires de l'intelligence artificielle connaissent les arguments en faveur d'une technologie toujours

plus affinée. Qui pourrait contester l'intérêt d'une technologie permettant de guérir des maladies jusqu'alors incurables, ou d'effectuer des opérations impossibles par une main humaine ? Les applications policières sont également intéressantes ; le développement d'algorithmes d'aide à la décision qui permettent de rationaliser les choix humains sont d'ores et déjà en vigueur dans ce domaine.

Or, dès que l'on approche d'autres secteurs, comme le transport, la logistique, les jeux ou les arts, l'idéalisme se tempère. Le recours à l'intelligence artificielle revient souvent à répondre à des situations problématiques elles-mêmes engendrées par la technologie : s'y retrouver dans l'abondance des données, contrôler les processus industriels, anticiper et surmonter les difficultés… Nous sommes alors dans une démarche économique plus que scientifique ou philosophique, même si l'on peut admettre le bien-fondé d'une technologie permettant d'améliorer les performances d'une entreprise – dans une certaine mesure.

Reste que l'intelligence artificielle sert essentiellement l'automatisation de l'industrie, poussant au rebut des cohortes d'ouvriers désormais supplantés par les robots. Faut-il y voir un progrès ?

La finitude du progrès

La question du progrès, sa définition, se sont laissé absorber dans une vacuité de sens qui arrange bien du monde. Il fut un temps où il y avait progrès dès lors que l'humain gagnait en confort et en plaisir. Mais cette notion est dépassée. Aujourd'hui, le progrès se mesure davantage en avancées techniques qu'en termes de bien-être. Avec le temps et la marchandisation généralisée des techniques, le progrès s'est éloigné de l'intérêt général pour servir les intérêts commerciaux. Il s'est aussi détaché de la notion d'utilité collective pour se focaliser sur la rentabilité et le profit. Les citoyens n'ont plus voix au chapitre en ce qui

1 https://www.sciencesetavenir.fr/sante/hawking-l-intelligence-artificielle-pourrait-signer-la-fin-de-l-humanite_28213

2 Richard Jones, Against Transhumanism. The Delusion of Technological Transcendance , 15 janvier 2016, www.softmachines.org, cité par Le Monde Diplomatique, août 2018, page 20.

3 Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft

4 À quoi sert le mythe du transhumanisme ? in Le Monde Diplomatique, op cit

concerne les objets du progrès. Ceux qui décident de ce qui est bon, ce sont les entreprises, en fonction de ce qui leur rapporte. Certes, chacun sait cela. Mais doit-on pour autant accepter cette idée ?

Dès les années 1950, Jacques Ellul, historien du droit, sociologue et théologien protestant et libertaire né en 1912, expliquait déjà que la technique, non seulement finit par asservir plutôt qu'aider, mais est victime elle-même de sa propre finitude. Les nouvelles techniques engendrent de nouveaux problèmes, et pour résoudre lesquels il faut trouver de nouvelles techniques. Les techniques se trouvent également dans une situation de concurrence. La course à la performance technologique est en réalité une course à l'échalote, dont les actionnaires des fabricants sont – jusqu'à nouvel ordre – les seuls réels bénéficiaires. A quoi cela nous mène-t-il ?

Le progrès technico-commercial n'est pas infini. Il se heurte, ou se heurtera irrévocablement à la limitation des ressources, qu'il s'agisse des ressources naturelles, humaines ou celles que contient le portefeuille des consommateurs. Il y a bien longtemps que le « progrès » ne profite plus au bien commun. Les avancées technologiques ultra-rapides creusent toujours davantage le fossé entre les pauvres et les riches, notamment en matière d'accès au savoir, à la connaissance. Quant aux progrès de la médecine, l'essentiel de la recherche médicale étant désormais effectué (ou financé) par les laboratoires pharmaceutiques privés, il ne faut pas s'étonner que l'on investit davantage dans les médicaments qui diminuent le cholestérol que dans les traitements contre la malaria ou les maladies orphelines, jugés non rentables.

Face à cette vision mercantiliste, on peut reprendre l'idée d'Ellul, selon qui le progrès technique se dissocie complètement de l'invention – cette dernière étant le véritable creuset d'un progrès possible. Dès lors, le progrès technique pur est antinomique du progrès humain et constitue une régression. Par l'asservissement qu'il entraîne, il appauvrit également la connaissance, puisque l'Homme ne doit plus réfléchir pour résoudre les difficultés. Le développement ultra rapide de l'informatique mobile concentre l'information facilement accessible dans les mains griffues des GAFAM, dont l'éducation des masses et l'émancipation de l'individu sont évidemment le cadet des soucis. Même chose pour l'automobile, l'agriculture, les exemples sont infinis. Compte tenu de la concurrence acharnée qu'ils se livrent, les géants de l'électronique – qui sont aux avant-postes de l'intelligence artificielle – doivent trouver en permanence de nouvelles fonctionnalités la plupart du temps parfaitement dispensables et, grâce à la pub de plus en plus ciblée et sournoise, nous persuadent qu'ils vont nous améliorer la vie. Alors qu'ils ne font que nous asservir toujours davantage. Pour le plus grand bien de leurs profits.

L'esclavage rétabli

L'informatique et l'internet, qui ont produit les plus grandes fortunes au monde, nous asservissent doublement : d'abord, par le caractère indispensable de leurs moyens d'accès – ordinateurs, tablettes, smartphones et leurs systèmes d'exploitation et logiciels – qui coûtent cher et doivent se remplacer régulièrement. Ensuite, par l'obsolescence programmée. Cette technique – car c'en est une - rend appareils, logiciels et systèmes d'exploitation inutilisables au bout d'environ, disons, 5 ans.

Il y a un autre obstacle au développement dérégulé et illimité des technologies, qui doit interpeller les humanistes que nous sommes : la fracture numérique. La vitesse d'évolution des techniques exige un matériel toujours à la pointe, ce que de moins en moins de personnes sont capables de se procurer. Le progrès technologique, l'intelligence artificielle et le transhumanisme sont des « progrès » réservés à une caste réduite de privilégiés, ce qui semble largement contraire à nos idéaux d'égalité.

Par ailleurs, il n'est pas idiot d'envisager que l'intelligence artificielle serait la solution de facilité permettant à l'Homme, paresseux par nature, de ne pas développer ses propres capacités mentales, d'admettre sa propre finitude, et de se défausser sur la science de son incapacité à se remettre en question…

Les citoyens ne sont pas seuls à pâtir de cette situation : aujourd'hui, nos États eux-mêmes, par l'informatisation et la dématérialisation de toutes les données et de tous les documents, se sont rendus esclaves des multinationales de l'informatique. Nos Etats sont tributaires, pour fonctionner, du bon vouloir de sociétés privées dont l'unique dessein est le profit. Sachant que le business model des GAFAM est de récupérer des données personnelles pour les valoriser, ne doit-on pas s'inquiéter du sort des secrets d'État stockés benoîtement sur des serveurs privés américains qui, promis juré, ne les consulteront jamais ? La confiance a ses limites. On l'a vu avec l'affaire Cambridge Analytica. On peut décider de se prémunir, concevoir des systèmes de sécurisation des données, mais comment vérifier ? Si l'idée de la dématérialisation se justifie, pourquoi les services publics ne recourent-ils pas massivement à des systèmes propriétaires réservés à la chose publique ? On imagine sans peine les risques sous-tendus par les accords passés entre les gouvernements et Google ou Microsoft, pour ne citer qu'eux. On vient à peine d'évoquer, en France, le développement d'un « cloud souverain » développé et contrôlé par l'administration.[5] Mieux vaut tard que jamais…

Un enfer pavé de bonnes intentions

Inutile d'énumérer des centaines d'exemples : on comprend bien le mécanisme pervers du « progrès régressif ». Il semble évident qu'un tel système est appelé à s'autodétruire à force de survivre à coups de rustines, comme l'explique Jacques Ellul. Et l'on peut raisonnablement craindre que cette extrémité engendrera une casse certaine dès lors que nos sociétés occidentales reposent quasi entièrement sur les « acquis du progrès » technique.

D'un autre côté, au royaume du libre examen, il est courant d'estimer qu'aucune limite ne doit être imposée

5 Lire « Souveraineté numérique : la France précise ses plans dans le cloud », Julien Lausson, sur www.numerama.com, 5 juillet 2018. https://www.numerama.com/politique/392780-souverainete-numerique-la-france-precise-ses-plans-dans-le-cloud.html

à la recherche scientifique. Ce principe érigé au rang de vertu cardinale, s'il ne prend pas en compte les dangers inhérents aux fruits de cette recherche et ne pose pas lui-même les garde-fous contre ses conséquences, n'est plus qu'un dogme pervers et dangereux.

Il appartient aux humains avisés de réfléchir dès aujourd'hui à une façon d'atténuer les effets néfastes de la révolution technologique en cours. Bien sûr, a priori nous sommes impuissants face à la puissance des industriels des technologies émergentes. Aussi, ne nous appartient-il pas à nous, humanistes, compte tenu des dangers que ces matières véhiculent intrinsèquement, d'imaginer et de promouvoir le cadre d'un projet de société qui réhabiliterait le bien commun ? L'histoire nous a démontré que le développement de nouvelles technologies ne profitait qu'à un petit nombre de privilégiés et que rapidement, celles-ci devenaient des produits commerciaux liés au profit et non plus au à l'amélioration du bien-être humain. Les bienfaits éventuels de l'intelligence artificielle et du transhumanisme ne profitent en rien à la majorité silencieuse de l'humanité, celle qui lutte quotidiennement pour sa survie. Au contraire : ce genre de progrès basé essentiellement sur la technologie ne fait qu'élargir le fossé entre les riches et les pauvres – loin, très loin de nos idéaux humanistes.

Il est donc toujours utile de nous projeter d'ores et déjà dans cet avenir et de ramener au-devant de la scène les valeurs dans lesquelles nous croyons.

Le progrès régressif est un phénomène nouveau dans l'histoire humaine, le début d'une régression historique une fois passé le climax d'une évolution vers un mieux-être global. Que pourront faire l'intelligence artificielle et le transhumanisme pour restaurer les ressources naturelles ? Pas grand-chose. À ce moment se posera la question du sens que l'on veut donner à notre existence.

Des limites au progrès ?

On voit bien, en observant l'évolution du monde dans lequel nous vivons, que le progrès dérégulé et, surtout, le progrès mercantile ne mènent qu'à une dose médiocre de progrès humain. Et c'est une évidence, dès lors que l'essentiel de la recherche scientifique est faite au sein de laboratoires privés dont le but ultime est le profit. La recherche fondamentale, noble concept, ne dispose plus des moyens de ses ambitions. Et si ce qu'il en reste s'attelait à réfléchir à un nouveau projet de société, basé sur le bonheur du plus grand nombre plutôt que sur la course au profit ? Concevoir et rendre viable un cadre de vie émancipatoire, réduisant l'exclusion et les inégalités ? Peut-on mettre l'intelligence artificielle et le transhumanisme au service de cet idéal ? Humanistes, nous sommes nombreux. Certains d'entre-nous occupent des postes à responsabilité, que ce soit dans les services publics, en politique ou dans l'industrie. Pourraient-ils, au nom de leurs valeurs, tenter de rendre la course au progrès plus humaine, plus généreuse, moins focalisée sur une motivation purement mercantile au prix d'une augmentation exponentielle des injustices ? Pourraient-ils créer les conditions d'un cadre législatif et social protégeant à la fois les ressources et le bien-être commun ?

C'est maintenant, et non pas demain, qu'il faut trouver le moyen de s'extraire de la nasse dans laquelle nous a fait entrer l'économisme dominant. Dans l'intervalle, soyons vigilants à l'endroit des technologies émergentes que l'on nous vend, en douce, comme un nouveau bienfait universel, sans garde-fous, sans principe de précaution, sans contexte éthique. Sans même évoquer leur application, inéluctable, à de nouvelles armes toujours plus sophistiquées et potentiellement terrifiantes[6]. Les promouvoir sans tenir compte de cette donnée, c'est jouer à l'apprenti sorcier. Appel est lancé à la conscience collective des humanistes que nous sommes.

Oui, que des robots fassent la guerre au lieu d'humains, ce serait chouette. Mais cela n'empêchera pas des « bombes intelligentes » de venir bousiller des villes. Je ne crois pas une seconde à l'avènement de guerres sans effets collatéraux.

L'IA mise au service de la dictature : exemple de la Chine et de son flicage par la reconnaissance faciale, le fameux « crédit social » ou permis d'exister à points.

6 Lire à ce sujet le livre de Jacques Attali, Meurtres en toute intelligence, Fayard, 2018.

Petite anthologie laïque

« (…) Il existe bien une spiritualité sans dieu. A ne pas confondre avec une spiritualité laïque. Car ce serait se méprendre sur le sens et le statut de la laïcité. Celle-ci n'est pas une option spirituelle parmi d'autres, et n' a pas à privilégier une spiritualité particulière. Elle se situe sur un autre plan , celui d'un cadre juridique et politique destiné à faire vivre ensemble toutes les spiritualités, sans privilège d'aucune d'entre elles. Ne parlons donc pas de spiritualité laïque , mais plutôt d'un rapport laïque à la spiritualité. La laïcité libère la sphère spirituelle de toute mise en tutelle et de toute approche discriminatoire. Elle est donc la condition d'un développement libre, avec un égal respect et un égal traitement, de toutes les spiritualités. »

***L'aventure humaine avec ou sans dieu*, in *Franc Maçonnerie*, hors série n°5,** par Henri Pena-Ruiz.

La Communication interculturelle : Compétence indispensable pour réussir la diversité

Pascale Sztum

Nous pensons en toute logique que lorsque nous nous adressons à des personnes qui ont été scolarisées dans notre pays ou à d'autres d'origine étrangère qui partagent notre langue française, nous pouvons nous comprendre et gérer efficacement nos relations.

La langue française nous apporte les codes de la communication ainsi que des valeurs transmises dans les proverbes et citations.

Par conséquent, lorsque nous dialoguons avec des parents d'élèves originaires de pays africains francophones, nous ne pensons pas une minute à adapter fondamentalement notre communication. Tout au plus, en fonction du niveau d'étude des parents, nous utiliserons un vocabulaire plus simple ou plus complexe pour nous faire comprendre.

Il en va de même pour d'autres relations avec ces populations : qu'il s'agisse des échanges avec le personnel de police, ceux des hôpitaux, des services sociaux et CPAS ou encore des services communaux.

Lorsque nous rencontrons ces personnes, nous nous montrons tolérants et nous promettons d'être objectifs. Pourtant, souvent, nos rencontres sont entachées de frustrations et elles nous apparaissent inefficaces.

Par exemple, nous essayons de faire dire quelque chose à ces personnes mais nous n'arrivons jamais à avoir une réponse. Cela peut se passer dans des conversations de vive voix ou lorsque nous envoyons une note écrite. Au cours de nos échanges, les conversations peuvent rapidement s'enflammer et nous en sortons heurtés et non respectés alors que nous n'avions rien dit qui devait justifier des réponses agressives. Les exemples sont multiples où notre autorité, notre compétence et notre expérience sont mises à mal. Avec le temps et la répétition de ces expériences, nous développons une résistance à l'égard de certains groupes de la population car nous avons développé une image négative de leurs réactions à nos échanges.

Souvent quand nous avons le temps de réfléchir à nos actions et sentiments, nous nous demandons pourquoi il est si compliqué de gérer nos relations avec certains groupes de notre population. Nous serions pourtant les premiers à vouloir leur montrer notre volonté d'inclusion mais l'expérience nous montre que c'est très difficile.

Le fait est que souvent les frustrations et inefficacités sont causées par des différences culturelles invisibles qui sont mal interprétées : on dira qu'il s'agit d'un manque d'éducation ou d'un trait de personnalité individuel.

Ces explications ne mènent pas à une remise en question et à une ouverture vers d'autres explications. Ces sentiments et réflexions, je les entends tous les jours au début de mes coaching et formations… les acteurs auxquels je fais face sont peut-être un peu différents des directeurs d'écoles, des enseignants, des policiers, du personnel des hôpitaux ou des administrations communales des tribunaux… Ils travaillent pour des entreprises privées pour qui la réussite des collaborations entre employés issus de cultures différentes est capitale. Des malentendus, des ruptures de communication, des tensions et conflits peuvent menacer l'efficacité de ces entreprises et donc, des mesures préventives sont prises : engager les employés dans des formations afin de développer leurs compétences interculturelles et pour réussir la gestion des équipes multiculturelles.

Vous me direz que mes clients sont de vrais étrangers et que sans doute ils communiquent en anglais au cours de leurs collaborations professionnelles. Dans le cas des écoles, polices, hôpitaux, administrations belges et bruxelloises, les acteurs parlent français et ne connaissent que la Belgique. Vous pensez donc que cela suffit à supprimer les différences culturelles qui séparent ces Belges des Belges de souche ?

Hélas non : il est possible tout en étant belge, bruxellois et francophones d'utiliser des codes et des logiques différentes quand on communique.

Quels sont ces codes, comment influencent-ils les locuteurs ? Comment leur connaissance permet-elle de prévenir les problèmes et malentendus ? Comment la maîtrise des différences peut nous aider à nous adapter dans notre style de communication pour une plus grande efficacité et qualité de vie ?

Alors, souvent je me dis que ce serait si utile pour nos concitoyens en proie à des difficultés de développer les mêmes compétences que mes clients privilégiés…Ce serait une belle avancée sur le chemin de la tolérance, du respect et de l'inclusion…

Pascale Sztum est une formatrice et coach de personnes impliquées dans la communication et la collaboration avec des personnes d'autres cultures.

Elle développe leurs compétences afin de maximiser l'efficacité de leurs interactions et elle les aide également aussi à comprendre et gérer leurs tensions et conflits.

Pascale Sztum est une Bruxelloise qui a vécu dans 8 pays d'Afrique sub-Saharienne et qui a fait des recherches sur les défis de la diversité dans un grand nombre de pays. Elle est diplômée en sciences politiques et relations internationales (ULB). Ses recherches sont publiées dans le American Diversity Report, dans les dossiers hebdomadaires du CRIPS, ainsi que dans des revues académiques.

Petite anthologie laïque

(…) « Toute révolution commence en soi » n'est pas la pensée émolliente, plate et banale qu'on entend si souvent traîner ses savates dans les corridors de la « spiritualité ». Qui veut changer le monde, c'est-à-dire l'améliorer un peu, doit commencer par soi. Il essaie donc. Il essaiera jusqu'à la fin. (…)

Il se sait en tout cas de moins en moins éloigné du terme.

Il est comme celui qui marche dans les dunes vers une plage qu'on ne connaît pas. Il sent dans le vent que la mer est là-bas, et c'est tout. Il ne sait pas si elle est vraiment loin, ou si seuls les vallons de sable la dissimulent encore, si proche. Il ne sait pas si la plage sera de sable fin, ou de galets, ou de rochers, abrupte ou douce. Il sait seulement que l'Océan est là-bas. Mais ce matin, il suffit d'une toute petite alouette de mer dans le ciel, la bat-des-ailes qui s'égosille sur place, pour couvrir complètement la respiration énorme de la mer. Mais ce matin, il suffit de la voix au loin d'un seul opprimé qui dit : « C'est assez », pour dominer le vertige de l'océan, et pour qu'il puisse accepter de parti demain, sans connaître la suite de l'Histoire ? Sans savoir comment ça ne finira pas.

Claude Roy, *Somme toute,* Gallimard, 1976

« Je ne suis pas raciste mais … »

Charles Susanne

Je ne suis pas raciste mais … dégage souvent des propos franchement racistes et xénophobes, traduit des préjugés ethnocentriques. Le racisme est naturellement un refus, voire une peur de l'autre mais aussi un refus d'ouverture.

La relation aux « races » est typique d'un Zeitgeist (l'esprit du temps). Le libéral Abraham Lincoln écrivait en 1858 : « Je tiens donc à dire que je ne suis pas, et n'ai jamais été, favorable à établir en aucune façon l'égalité sociale et politique des races blanche et noire » et Voltaire disait « la race des Nègres est une espèce différente de la nôtre ». Ces citations nous paraissent inacceptables aujourd'hui, et que ces opinions aient disparu nous apparaît comme un progrès. Le changement de Zeitgeist s'opère inexorablement, il est lié à des progrès de l'instruction et à la diffusion de concepts issus des sciences biologique et anthropologique.

Les sciences ont annihilé ces concepts racistes, elles pensent que tous les êtres humains sont à la fois semblables et différents. Mais malheureusement les sciences ne sont pas suffisantes pour combattre le racisme.

Aucune essence ne prédestine l'être humain ou ne l'emprisonne, un degré de liberté est toujours présent. L'existentialisme est donc une critique du racisme et du sexisme, puisqu'il n'existe pas d'essences à chaque race ou à chaque genre. L'être humain reste libre et n'est pas déterminé entièrement par sa race ou son genre, cet espace de liberté lui laisse une possibilité de perfectibilité.

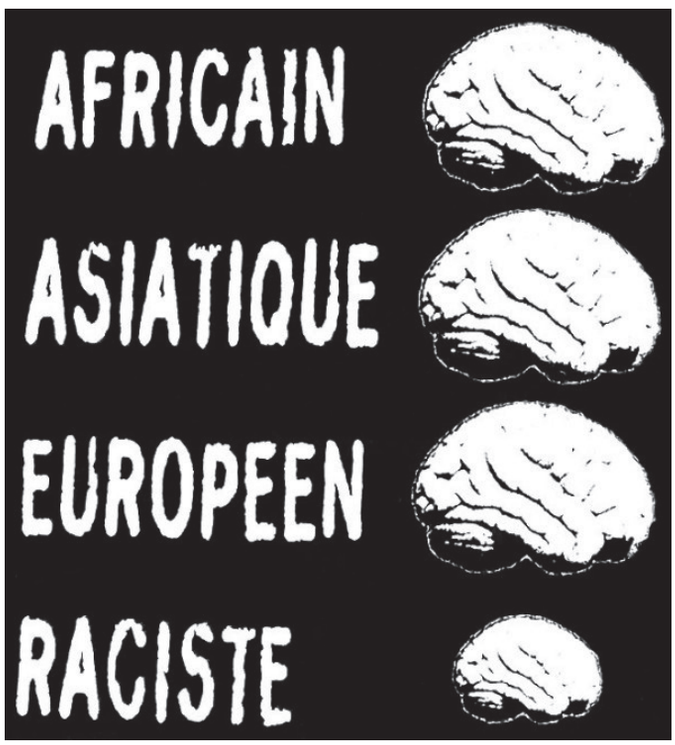

LES CONTRADICTIONS ACTUELLES.

« Happy end » des questionnements sur les « races » ? Cela devrait être mais les discriminations raciales subsistent cependant nettement. Le racisme et la construction sociale et culturelle des 'races' continuent à exister. Quelles en sont les raisons ?

1° Économiques.

L'histoire montre que les crises économiques sont un terreau pour la montée des populismes, et pour des peurs collectives devant un monde qui change. Le populisme est l'exaltation de la souveraineté du peuple, accompagnée d'une dénonciation des élites qui trahiraient cette volonté politique du peuple.

Il est difficile d'imaginer que la politique actuelle de mondialisation et de globalisation, couplée à une tendance croissante à l'exclusion sociale, à la violence, à la dégradation de l'environnement, au sous-développement culturel et politique, pourra continuer éternellement.

La crise du modèle de croissance est aussi celle des conditions matérielles du dépassement des injustices sociales. On démantèle la sécurité sociale et les services publics au profit des nantis et des véritables décideurs à savoir les marchés financiers, et les pouvoirs favorisent la discipline sociale. On essaie de le remplir avec de la discipline. On essaie de suppléer l'absence de promesse avec du contrôle. Qui peut vraiment croire que le marché peut régler tous les problèmes ? Il nous faut remettre ce marché à sa juste place au risque de dévaloriser le politique, mais aussi la démocratie. L'Europe ne peut pas se construire en oubliant les questions sociales, en pérennisant les inégalités, et en acceptant une politique « du chacun pour soi », des replis identitaires et individualistes.

Ne faut-il pas considérer que lorsqu'en 2019 nous considérons des instruments de lutte contre la pauvreté, pour l'enseignement, l'art, la culture, comme des activités non rentables, que cela montre que nous n'avons toujours pas admis que nous devrions donner à notre jeunesse une vision positive de la société.

2° Migration

Lié aux migrations, le racisme se développe, ainsi d'ailleurs qu'émergent des partis d'extrême-droite utilisant l'hostilité vis-à-vis de migrants pour s'attirer une adhésion populaire.

Naturellement, des migrations ont eu lieu tout au long de notre préhistoire et de notre histoire, elles ont créé diversité et métissage. Sont-elles aujourd'hui réellement plus complexes, n'ont-elles pas toujours eu des motivations économiques, écologiques et politiques (guerres et conflits).

« D'un point de vue strictement moral, on ne voit guère pour quelle raison, il serait davantage légitime de migrer parce que l'on est menacé par le pouvoir politique de son pays que d'en migrer parce qu'on y meurt de faim. … Aujourd'hui pour migrer il vaut mieux être un opposant politique suffisamment riche pour se permettre des passeurs, qu'être un paysan pauvre mourant de faim…. La poussée migratoire est créée par des forces centrifuges, mus d'un côté par la force d'attraction des pays riches et de l'autre par la force de répulsion des pays pauvres.» (François De Smet)[1].

Un des paradoxes de notre époque est relatif à la libre circulation. Libre circulation, oui ! mais des marchandises et pas des personnes. Un des paradoxes de notre époque est donc la contradiction entre d'une part la liberté fondamentale de circuler et le développement des moyens de transport et d'autre part des Etats qui veulent strictement limiter les flux migratoires.

3° L'attitude des Eglises

Dans l'esprit religieux, l'autre comme semblable est ressenti comme la présence divine dans la relation avec autrui, alors qu'avec les Lumières, l'autre comme semblable, est reconnu par la reconnaissance de sa dignité et de son autonomie, l'homme démocratique ressent comme une atteinte aux droits de l'homme toute atteinte à l'indépendance et l'autonomie de l'individu.

Avec Kant, on peut concevoir trois propres de l'être humain, un propre en tant qu'animal, un propre acquis par l'hominisation (le raisonnement), un propre authentiquement humain (agir de manière autonome). Ce n'est que dans cet authentiquement humain, en absence de religion dominatrice, que le raisonnement moral peut être considéré comme purement moral car distinct de tout commandement religieux.

Suis-je raciste, si tout en étant un défenseur des droits de l'individu, je suis un adversaire résolu de la notion des droits des communautés, même si elles sont religieuses et même si elles sont d'origine étrangère ?. Car, on fait ainsi droit à des différences en les transformant en différences de droit. Le paradoxe du multiculturalisme communautaire est d'accorder un même traitement à toutes les communautés, mais non aux personnes qui les composent et de dénier à ces personnes la liberté de s'affranchir de leurs propres traditions.

CONCLUSIONS

1° Nous avons du mal à nous considérer comme égaux : différences physiques, psychologiques, culturelles nous placent, du moins est-ce la tendance que nous avons, dans des cases voire des classes différentes. Nous avons une propension à classer, séparer, juger, hiérarchiser.

L'individu que je suis, ce sont mes gènes, mes fonctionnements neuronaux, mes muscles, ma physiologie … mais naturellement une conscience que je me forge continuellement. Je resterais autiste si ma conscience ne restait qu'interne et ne se confrontait pas à l'autre.

Pour rencontrer l'autre, il faut d'abord saisir et comprendre profondément que l'autre est une richesse, que l'autre peut m'apporter quelque chose que je n'ai pas.

Comprendre aussi viscéralement que c'est dans le dialogue, la rencontre et l'échange qu'on devient véritablement soi. C'est d'abord un travail sur soi, consistant à se dire qu'on ne suffit pas à soi-même, qu'on a besoin de l'autre.

2° «La crainte est l'ignorance» disait Ghandi, essayons de mieux comprendre nos différences, elles vont nous apparaître comme minimales, dignes d'études mais pas de disputes et de conflits.

Restons prudents vis-à-vis de tous les discours manipulateurs de retour à l'inégalité des « races ». Dans les sociétés où la libre expression existe, on ne peut empêcher des propos racistes, comme on ne peut empêcher d'être idiot. Mais on doit empêcher la haine. Les lois contre le racisme n'empêcheront pas le racisme, c'est l'apprentissage des cultures qui la permettra, comme la mixité sociale, la fin des discriminations et des ghettoïsations.

3° Il nous faut rejeter les communautarismes en recherchant des valeurs communes à vocation universelle. Il ne s'agit pas d'une opposition à des êtres humains mais à des idées, pas une opposition entre civilisations mais d'une lutte, au sein de chaque civilisation, entre les mouvements progressistes et fondamentalistes.

4° L'éthique du mieux connaître l'autre, c'est dégoupiller nos peurs irrationnelles, c'est abandonner les préjugés. On peut nous reprocher d'être impuissant à juguler le racisme, mais on ne doit pas pouvoir nous reprocher de nous être déshonorés. Faisons attention à la pente glissante ! « si vous considérez qu'une légère entorse à vos principes n'est par définition pas très grave, tenez compte du fait qu'elle entraînera de proche en proche des violations beaucoup plus sérieuses. Autrement dit, si vous descendez un peu sur la pente de l'affaiblissement des principes, n'oubliez pas qu'elle est glissante et que vous risquez de vous retrouver beaucoup plus bas que vous ne l'aviez envisagé au départ (Guy Haarscher, 2016)[2]

Le combat pour la vérité et la justice, pour la fraternité des hommes, c'est le plus beau et le plus noble des combats (Socrate).

1 La Marche des ombres - Réflexions sur les enjeux de la Migration, Espace de libertés, 2015.

2 Les démocraties survivront-elles au terrorisme ?, Éditions Labor, 2002, 3e éd. augmentée: Bruxelles, éd. Cortex, 2008, 150 p.

Un cours de philosophie et de citoyenneté en Fédération Wallonie-Bruxelles

Pol Delfosse (Éditions Memogrames 2018.)

Comment la Belgique en est-elle arrivée à proposer aux élèves de l'école officielle, l'obligation de choisir entre cinq cours de religion (catholique, protestante, israélite, orthodoxe et islamique - bientôt six si le bouddhisme devait être reconnu) et un cours de morale non confessionnelle, sachant, en outre, qu'il suffit qu'un seul élève choisisse un de ces cours pour qu'il doive être créé. Il n'y a, à ce jour, aucune étude approfondie d'ensemble sur cette question de l'histoire des cours de religion et de morale non confessionnelle dans l'enseignement public : leur organisation ou leur suppression fut pourtant l'objet de conflits majeurs entre le monde catholique et les partis politiques de gauche tout au long de l'histoire de la Belgique. L'historien Pol DEFOSSE, professeur honoraire de l'ULB, a jugé opportun de mettre à plat l'aspect historique du dossier. En 248 pages touffues et documentées, il nous retrace l'histoire de l'enseignement religieux et de la morale non confessionnelle dans l'école publique en Belgique depuis 1830 à nos jours. Notre rédac'chef a lu le livre pour nous et nous en fournit une utile synthèse.

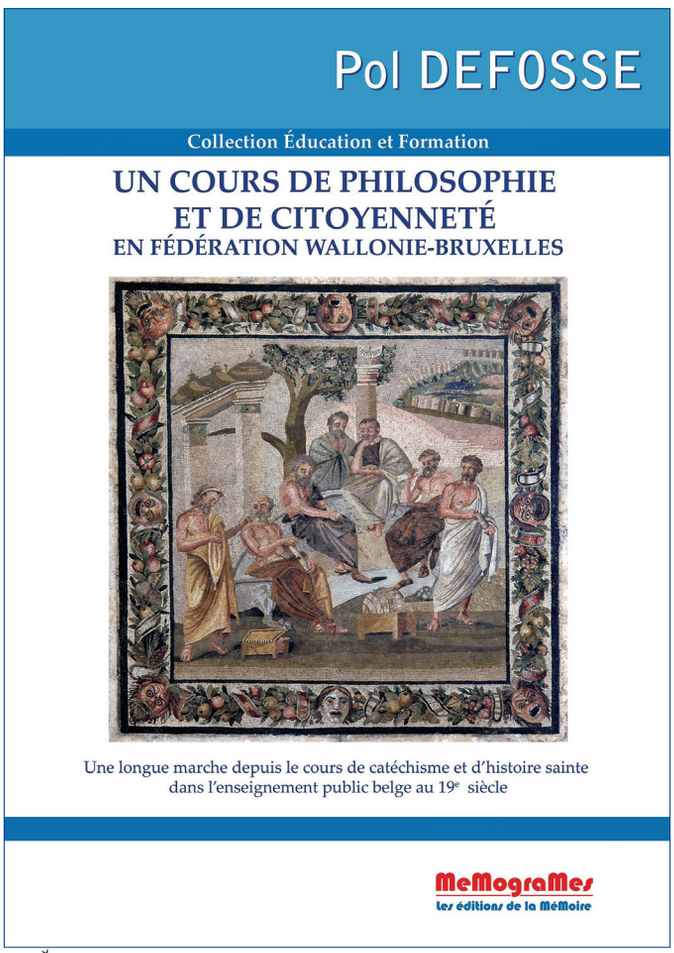

*

L'ouvrage est judicieusement sous-titré : *Une longue marche depuis le cours de catéchisme et d'histoire sainte dans l'enseignement public belge au 19e siècle*. Ce n'est pas peu dire ! Une saga complexe avec ses avancées et ses reculs ; ses atermoiements, ses conciliations et ses luttes ; ses mises au frigo et ses demi-mesures….

Notons que l'auteur est licencié en histoire et docteur en histoire de l'art et archéologie de l'ULB. Il nous livre un ouvrage fouillé, précis, complet sur la question. Vous ne lirez ici qu'un mince florilège des étapes du grand chemin.

Le début prometteur

À la création de notre Etat, la Constitution (article 17) accorde la liberté d'enseignement qui, dans les faits, est aux mains des catholiques. Majoritaires au parlement, ils laissent peu de place à l'enseignement officiel né sous le régime hollandais de Guillaume 1er avec les athénées et trois universités.

Pourtant, dès 1834, un projet de Charles Rogier reconnaissait à l'Etat le droit d'organiser des écoles primaires avec une éducation religieuse et morale (part de l'Eglise) et une instruction scientifique (contrôlée par l'État). Mais pas de morale sans religion. !

Théodore Verhaegen (1842), tout en se proclamant croyant et en réaffirmant la séparation de l'Église et de l'État, soulèvera les bonnes questions : « *Si la base de l'éducation doit être la morale et la religion, qu'est-ce que la morale et de quelle religion s'agit-il ? Le catholicisme n'est pas une religion d'État* ».

Les travaux de Darwin, le positivisme d'Auguste Comte, les revendications des libres penseurs pour des enterrements civils, les préoccupations sociétales des loges du Grand Orient constituent quelques signes de la montée de l'agnosticisme et de l'athéisme dans la 2e moitié du 19e siècle.

Le projet Van Humbeek (1879) instaure un cours de morale neutre, dissocié de la religion, cette dernière étant laissée au soin des familles et des ministres des différents cultes.

Les bonnes graines n'avaient plus qu'à germer… Cette même année, Paul Janson déclarait à la chambre : « *Il existe une morale indépendante de tous les cultes, de tous les dogmes…une morale, qui sans porter atteinte à la liberté de conscience de n'importe qui, peut et doit être enseignée à tous les enfants du peuple.* »

* Pol DEFOSSE, Un Cours de Philosophie et de Citoyenneté en Fédération Wallonie-Bruxelles, éditions Memogrames 2018, Coll. éducation et formation, 25 € - ISBN 978-2-930698-63-2

De 1884 à 1914, trente ans de gouvernance catholique mettent à mal les premières avancées. Durcissement net en 1895 avec la loi Frans Schollaert qui prévoyait le rétablissement de l'enseignement religieux et l'inspection ecclésiastique dans le public, ainsi que l'augmentation des subsides de l'État pour le libre confessionnel. La guerre semble déclarée.

De grands politiques tels Jules Bara, Charles Buls (fondateur de la Ligue de l'enseignement en 1864), Jules Anspach, Ghislain Funck, Jonathan Bischoffsheim (enseignement laïque pour les filles) et Isabelle Gatti de Gamond (indignation contre l'interdiction faite aux instituteurs d'enseigner la morale) et d'autres ont laissé une empreinte dans le combat ; on doit admettre ici une prépondérance des libéraux et de la Ville de Bruxelles.

Il faudra attendre 1948, sous le gouvernement Paul-Henri Spaak, dont le ministre de l'instruction publique est Camille Huysmans, pour que, pour la première fois, on instaure un cours de morale non confessionnelle, dans le secondaire.

Le Pacte scolaire (29 mai 1959)

Il enterre la hache de guerre, la loi reconnaît « de facto » les différents réseaux, il existe des écoles neutres, le cours de morale non confessionnelle est organisé partout parallèlement aux deux autres religions reconnues.

Erreur historique pour les laïques qui voient avortées l'idée d'une école publique sans religion, ainsi que leur proposition d'une unique école pluraliste en 1978 (Arnoult Clausse).

1975 : création du cours de religion islamique. La désignation de ces professeurs spéciaux est confiée depuis 1993 à l'Exécutif des musulmans de Belgique…

1997 : instauration du cours de religion orthodoxe. Et il faut rationaliser par souci d'économies.

Il est clair que l'immigration et la sécularisation ont modifié le paysage convictionnel.

Certains professeurs constatent des choix pour un cours moins exigeant, le cloisonnement des élèves préoccupe, on craint le communautarisme. En 1991, Yvan Ylieff charge Jacques Sojcher de présider une commission pour introduire un cours de philosophie pour tous, sans concurrence avec les cours de morale et de religion. En 1999, les ministres André Flahaut et Richard Miller suggèrent de supprimer les cours philosophiques à l'école pour un cours de citoyenneté apportant « *un éclairage nouveau sur le fonctionnement de la démocratie* ». La FAML et Le CAL marquent d'abord une certaine hostilité.

Certains d'entre vous se souviennent de la proposition de Hervé Hasquin , le 4 juin 2000, d'introduire un cours d'initiation à la philosophie et à l'histoire des religions dans le secondaire supérieur… Tollé en faveur du maintien des « cours philosophiques » !

Le cours de philosophie et de citoyenneté

Les travaux de Mattew Lippman sur la philosophie pour enfants ont un large impact, jusqu'à la parution en 2006, dans le Brabant wallon, de la revue *Philéas et Autobule* pour les petits à partir de 8 ans et la pratique d'ateliers philo.

Quant au cours de morale non confessionnelle, il n'est plus considéré comme neutre ; la fête de la jeunesse laïque (devenue fête laïque de la jeunesse), les flambeaux, l'allusion au libre examen seraient les signes de l'engagement, intolérable pour certains ; on parlera de neutralité positive…

C'est le père de famille Carlo de Pascale qui a ouvert la boîte de Pandore en invoquant, notamment, le droit inconditionnel de ne pas devoir dévoiler ses convictions. L'arrêt du 12/3/ 2015 ouvre la porte au non-choix, aux dispenses. Le CAL et la FAML, cette fois, se réjouissent des conséquences, mais le nouveau cours ne doit pas engendrer de pertes d'emplois, ni de surcoût.

Remarquons la réaction de deux évêques transgressant ouvertement le Pacte scolaire et se livrant à une forme de prosélytisme en conseillant aux parents de l'enseignement officiel d'inscrire leurs enfants au cours de religion catholique !

Un compromis (à la belge ?) s'installe : deux heures de CPC ou une heure et une heure de cours dédicacé.

Qui donnera le cours ? celui qui en fera la demande qu'il soit professeur de religion ou de morale, mais porteur d'un titre pédagogique . En 2020, il faudra avoir suivi une formation de 20 heures (!) pour l'exercice de la fonction.

On connaît les balbutiements pour créer les programmes…et le refus du réseau confessionnel catholique d'insérer ces heures dans l'horaire, le cours sera « distillé » parmi les autres disciplines.

On sait aussi les difficultés organisationnelles : déplacements des maîtres, horaires, locaux…

Les milieux laïques souhaiteraient deux heures de CPC pour un contenu sérieux et … le retrait définitif (?) des cours de religion du cursus.

Dans sa conclusion, l'auteur remarque que jamais une autre discipline n'a suscité autant de passions, de polémiques, de manifestations que ce « sacré » cours de religion et de morale !

Et les subsides complémentaires réclamés par l'enseignement libre confessionnel ? Et l'inscription de la laïcité dans la Constitution ? A SUIVRE…

Yvonne Deboone

Le droit à la paresse… qui libère !

« *Le travail libère* », répète de façon simpliste et ad nauseam Charles Michel, en ce mois de mai électoral. À sa décharge, il doit être très fatigué et assez à la ramasse, après les déboires en chaîne de son gouvernement.

De quel travail s'agit-il, exercé combien de temps, et de quelle manière ? Voilà des questions essentielles.

COMBIEN DE TEMPS ?

Travailler jusqu'à 67 ans, la belle affaire ! Cela bloque l'accès à l'emploi aux plus jeunes. Et cela détruit la vie des plus âgés, tout en provoquant une « guerre entre générations », au lieu de les unir. Les « soixantenaires » aspirent, enfin, à assouvir quelques rêves non réalisés : repos, voyages, culture, investissement dans des associations de tout type… Et ils se retrouvent condamnés au travail à perpète, coincés comme une tranche de jambon entre deux tartines. Voyez : ils ne sont plus en mesure d'aider leurs enfants et petits- enfants comme ils le souhaitaient. Ils ne disposent plus du temps nécessaire pour s'occuper de leurs propres parents ayant atteint le quatrième âge. Allez hop, il n'y a d'autre issue, pour ces seniors, que d'être expédiés en maisons de retraite, un sacré coût pour la société, et une baffe en prime à l'humanité !

QUI ?

Le « travail libère » ? Quand on est usé par un travail harassant, stressant, sur le plan physique et/ou psychologique, souvent avilissant ? Le turbin de la « technicienne de surface » ? Celui de la vendeuse du rayon poissons qui se retrouve avec des doigts en compote, à force de manipuler du congelé ? Celui du garagiste baignant dans l'huile polluante ? Celui du maçon qui monte les échelles 50 fois dans la journée ? Celui du professeur au bord du burn out ? Celui du médecin généraliste qui preste 60 heures par semaine ?

Faut-il qu'ils soient à ce point hors sol, ces politiques ultraconservateurs pour imposer ces modèles rétrogrades que l'on espérait voir disparaître ?

COMMENT ?

Non, le travail est tout sauf « libérateur », s'il est facteur de souffrances, de stress, de dégradation de la santé, avec des employés et ouvriers soumis à l'autoritarisme des chefs, à des cadences toujours plus accélérées, à des pressions à la rentabilité, considérés comme des cleanex, dépossédés de toute créativité et autonomie.

Pendant une centaine d'années, les socialistes ont beaucoup apporté, par leurs luttes dans la rue et au parlement, au bien- être social : sécurité sociale, droits syndicaux, protection contre les accidents. Des conquêtes nécessaires, à présent bloquées puis démantelées, avec le retour en force du néo-libéralisme et son corollaire, cette nouvelle religion du tout au marché et à la compétition.

Mais le « travail qui libère » ne demande-t-il pas, aussi et surtout, à changer radicalement les modes de pouvoir au sein de l'entreprise, à promouvoir les coopératives, l'économie sociale, à travers lesquelles les travailleurs deviennent leurs propres « patrons », s'approprient le fruit de leur travail, décident eux-mêmes à égalité et de façon solidaire ? N'est-ce pas en définitive ce « faire en commun » - ni maîtres, ni esclaves - qui seul pourra libérer le travail et garantir l'émancipation personnelle ?

Les précurseurs du socialisme - Fourrier, Proudhon, Bakounine, Lafargue ou Kropotkine… - misaient sur la coopération, le mutuellisme, l'autogestion, comme moyens de bâtir d'autres sociétés, facteurs de bonheur partagés. Ces vieux « croûtons » ont été oubliés, et rangés dans la malle aux objets inutiles. N'est-il pas grand temps de les en ressortir ?

Jean Lemaître – https://jeanlemaitre.com

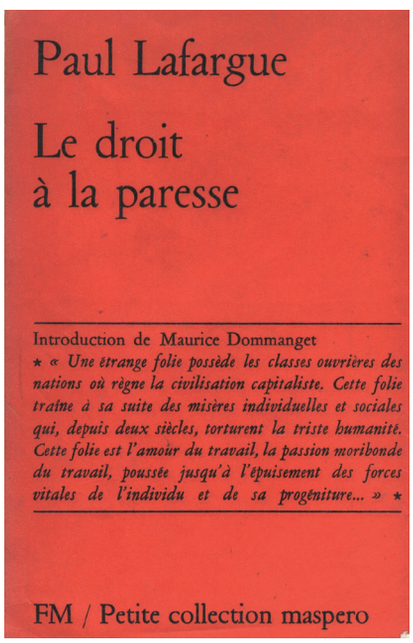

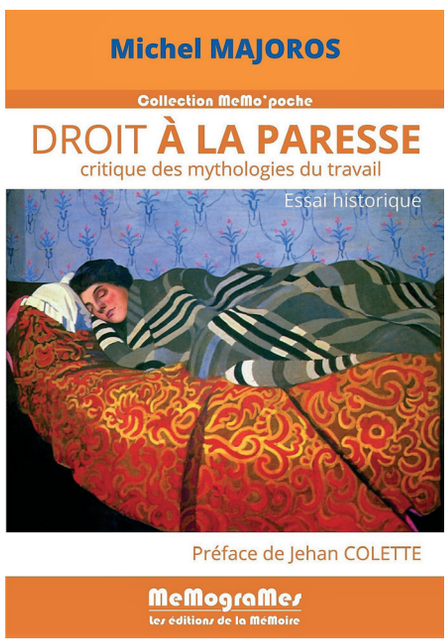

La laïcité, trait d'union entre les citoyens et le politique.

Le 31e Colloque de la Laïcité qui s'est tenu à Molenbeek, le 16 mars dernier, était placé sous le thème « *Dynamiser la démocratie, sauver les libertés publiques* ». Devant une salle particulièrement garnie, la présidente de l'AML, Hermine Gulhagopian, a souligné le délitement actuel de l'État de droit démocratique, remarquant toutefois que les lycéens ont repris le chemin de la révolte.

En introduction, la bourgmestre Catherine Moureaux a évoqué la période de grande confusion que nous traversons et qui nécessite de se réapproprier un certain nombre de concepts fondamentaux. « *En 2019,* explique-t-elle, *les libéraux ne défendent plus la liberté, les démocrates ne défendent plus les droits démocratiques et les populistes ne défendent plus le peuple.* » Elle dit croire en la laïcité comme remède à une grande partie des maux actuels et considère « *la laïcité comme un idéal à atteindre pour faire de notre pays une démocratie aboutie* ».

Gabrielle Lefèvre, directrice scientifique du colloque, estime que nous sommes à un tournant qui impose

de définir certains concepts avant d'introduire la première intervenante, Véronique De Keyser, députée européenne (PS), dont l'exposé s'intitule « Une démocratie approximative ; l'Europe face à ses démons ». La parlementaire se demande si l'Union européenne peut devenir vraiment démocratique. « *L'Europe aurait besoin qu'on la défende,* estime-t-elle, *mais elle inspire le rejet qui rend sa défense inaudible.* »

En cause, les décisions européennes ont été désastreuses sur le plan social et aucune tentative de résoudre certaines crises – financière, migratoire, sécuritaire – n'a été le fait de technocrates européens. « *Il y a eu des batailles au Parlement européen*, insiste la députée, *il y a eu des échecs. Certains de ces combats ont été gagnés non par le rapport de force mais par l'émergence de mouvements citoyens.* » Mais cela va-t-il suffire à faire reculer les vieux démons ? Depuis les années 1970, le néolibéralisme a formaté toutes les décisions européennes face à ces crises créant un « *marché des égoïsmes individuels* ». Elle conclut : « *tous les idéaux que nous défendons dans cette enceinte sont menacés. Il faut les défendre avec des actes, les mots ne suffiront pas.* »

Pierre-Paul Maeter, ancien président du Comité de direction du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale enchaîne avec « Le danger des populismes de droite. Quid du populisme de gauche ? ». Considérant que populisme est une terme très utile pour stigmatiser les uns ou les autres, il estime que « *les populismes sont les rejetons du néolibéralisme* ». Ce dernier n'a de cesse de prendre des décisions pour pérenniser son pouvoir court-circuitant la démocratie et déviant une colère socio-économique en une colère identitaire. « *Il faut,* dit-il, *instaurer un nous politique qui existe positivement dans toutes les luttes citoyennes pour restaurer le conflit dans toute sa dignité politique.* »

SÉCURITÉ HUMAINE

Luc Mampaey du GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité) aborde le thème « L'Europe de la défense, un processus démocratique ? » avec l'envie de dépasser certaines affirmations selon lesquelles une politique commune de défense mènerait à une militarisation de l'Europe. Il rappelle que, à l'origine, l'Otan a été créée pour protéger les libertés et la démocratie mais en réalité les États-Unis avaient besoin de se trouver une nouvel ennemi pour des raisons économiques. « *La création de l'Otan comme instrument économique*, souligne-t-il, *tout comme le Plan Marshall sur le plan civil, n'a jamais vraiment été un organisme de défense mais un instrument de domination. L'Otan est une menace pour les libertés et la démocratie.* »

La question est quel système de défense voulons nous sur quel territoire ? Le seul cadre réaliste pour mener cette réflexion est, selon Luc Mampaey, l'Union européenne mais les États membres ne sont pas prêts à renoncer à

leur souveraineté en matière de défense. « *Le concept de sécurité s'applique davantage au territoire national qu'aux personnes*, explique-t-il, *alors que le concept de sécurité humaine comprend la sécurité économique, environnementale, ...* » Et la sécurité humaine ne peut être que globale et développée dans un cadre multilatéral. Il conclut : « *l'adoption de l'approche de la sécurité humaine par l'Union européenne constituerait une contribution importante à la sécurité mondiale.* »

En début d'après- midi, Gus Massiah, un des initiateurs de l'altermondialisme traitait de « Comment les peuples et les mouvements sociaux et citoyens résistent et créent de nouvelles formes de démocratie ». Il revient d'abord sur l'époque de la décolonisation qui a vu une alliance stratégique entre les mouvements ouvriers et les mouvements de libération nationale à laquelle, à l'occasion de la deuxième crise pétrolière, a répondu le néolibéralisme par des propositions keynésiennes. Expérimentées notamment au Chili, elles contestent l'État social et prônent l'établissement d'un marché mondial. L'idéologie néolibérale, qui s'oppose à l'altermondialisme, considère que chaque société doit s'adapter au marché mondial. « *Les grandes entreprises doivent pouvoir investir où elles veulent,* explique-t-il, *et sortir leurs bénéfices quand elles veulent.* »

Dans un deuxième temps, lors de l'implosion de l'URSS en 1989, un nouveau système international voit le jour, la Banque Mondiale, le FMI et l'OMC marginalisent l'Onu. L'OMC est contestée par les altermondialistes qui considèrent que le droit international ne doit pas être subordonné au droit des affaires. Suit une troisième phase avec la convergence des internationales des mouvements syndicaux., l'émergence des organisations paysannes, l'alliance des consommateurs et des écologistes et débouche sur le Forum social mondial. En 2008, la crise financière apparaît comme l'épuisement du néolibéralisme et la naissance de mouvements nouveaux – occupy, indignés, ...- incarnent la réponse des peuples.

En 2014, débute une période de contre-révolution avec la montée des idéologies identitaires. Mais la contre-révolution n'annule jamais la révolution. « *Il y a du nouveau qui chemine et crée d'énormes résistantes,* estime Gus Massiah, *la révolution du droit des femmes, de l'écologie, du numérique et du biotechnologique.* » La prochaine étape du mouvement altermondialiste passera par une redéfinition du rapport à l'État. « *Outre la réinvention du local*, ajoute-t-il, *ce sera une période d'invention de la démocratie à partir de modèles différents et du rapport entre mouvements et société civile.* »

En conclusion, Pierre Galand, Ancien Président du Centre National de Coopération au Développement (CNCD), s'exprime sur « La laïcité consubstantielle à l'État de droit démocratique ». Le colloque a abordé les sujets avec des visions transversales, « *si nous ne faisons pas de la politique nous faisons du politique,* dit-il. *Les partis se sont laissés distancier par des mouvements qui répondent aux aspirations des peuples, y compris en matière culturelle.* » La laïcité a des ambitions, construire un projet de société accueillante pour tous.

Didier BECLARD.

COLLOQUE de la LAÏCITÉ

- 2019 -

DYNAMISER LA DÉMOCRATIE, SAUVER LES LIBERTÉS PUBLIQUES